

095
DECRET D/2017/...../PRG/SGG

PORTANT NOMINATION D'UN AMBASSADEUR

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- Vu** La Constitution
- Vu** La Loi L/2001/029/AN du 31 décembre 2001 portant principes fondamentaux de création, d'organisation et de contrôle des structures des services publics ;
- Vu** Le Décret D/2015/226/PRG/SGG du 26 décembre 2015 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret D/2015/227/PRG/SGG du 30 décembre 2015, portant Structure du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret D/2016/003/PRG/SGG du 04 janvier 2016, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret D/2016/119/PRG/SGG du 20 Avril 2016, portant Attributions et Organisation du Ministère des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger;

DECRETE:

Article 1^{er} : Monsieur Alexandre Cécé Loua, précédemment Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Guinée à New Delhi (Inde) est nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Guinée au Royaume Uni avec résidence à Londres.

Article 2 : Le présent décret qui prend effet à compter de sa signature, sera enregistré et publié dans le journal officiel de la République de Guinée.

05 MAI 2017
Conakry le


Professeur Alpha CONDE